

Un but pour l'emploi

Le détail de l'action



Préambule

Une action de formation visant à permettre à ses bénéficiaires d'accéder à l'emploi marchand a été expérimentée par un collectif de 7 partenaires comprenant :

- GDF-SUEZ
- JC DECAUX S.A.
- Groupe VEDIOR
- La Fédération des entreprises de propreté et services associés
- Groupe PAPREC
- Le Collectif contre les discriminations
- La Fédération Française de Football (FFF)

Dans ce cadre, trois actions ont été conduites sur les territoires d'Aulnay-sous-Bois, Mantes et Creil, en liaison avec les conseils régionaux et le Service public pour l'emploi. Forts de ces premiers succès et toujours sensibles aux problèmes du chômage et de l'exclusion, les partenaires de l'opération ont marqué leur volonté de reconduire et d'essayer cette action d'insertion professionnelle pour **les publics de zones prioritaires**.

Pour développer et étendre cette action, les partenaires d'origine ont confié à FACE et son réseau la mission d'essayer l'action sur de nouveaux territoires en référence aux partenaires nationaux et en s'appuyant sur les savoir-faire déjà expérimentés tout en les adaptant aux réalités locales.

Mode d'emploi

De quoi parle-t-on ?

Un but pour l'emploi est une action de formation visant à **préparer et accompagner vers l'emploi durable** des jeunes issus des zones urbaines sensibles et des quartiers, en utilisant comme support de mobilisation leur intérêt personnel pour l'activité sportive du football. En effet, le football peut souvent constituer le seul lien social pour des personnes en situation d'exclusion, qui, par ce sport, développent des qualités et des talents personnels pouvant s'épanouir dans le monde du travail.

Les objectifs de l'action

Un but pour l'emploi place **l'activité football comme fil conducteur de motivation et de mobilisation** pour un accès à un emploi.

Il s'agit donc de :

- **repérer des emplois pérennes** auprès des entreprises porteuses du projet ou des entreprises partenaires du Club FACE
- motiver pour l'emploi des **jeunes passionnés de football**
- les préparer à ces emplois et consolider leur **capacité d'insertion professionnelle** et de réussite
- accompagner les jeunes dans l'emploi pérenne, au sein de l'entreprise.

Les publics pour l'action

Le public retenu par cet essaimage reste conforme au projet initial :

- **hommes et femmes**, fréquentant ou non les structures locales
- jeunes adultes, principalement les **18-26 ans**
- niveaux VI, V bis, V (voire au-delà, notamment pour l'accompagnement des éducateurs des Clubs partenaires)
- relevant prioritairement – mais pas exclusivement – des **quartiers en ZUS ou CUCS**
- **éducateurs et joueurs de football** en recherche d'insertion professionnelle
- non sportifs mais évoluant dans **l'entourage et l'environnement des clubs** et de leurs pratiquants (cercle familial, spectateurs, supporters...).

Une attention toute particulière sera accordée à la **mixité des publics mobilisés**. Les partenaires souhaitant étendre les pistes de sortie vers un emploi pérenne, ce dispositif pourra être étendu aux jeunes de 17 ans, notamment pour les accès à l'apprentissage ou au contrat de professionnalisation.

Cadrage de l'action

Cette action est une **action de formation de type Adaptation à l'emploi**. Elle est proposée au **Service Formation des Conseils Régionaux** ou à tout **autre financeur de formation professionnelle** compatible avec le public visé, dans le cadre horaire suivant :

400 à 600 heures de formation en centre et 200 heures en entreprises.

Ce programme ne peut se mettre en œuvre qu'après repérage auprès des entreprises d'emploi disponibles accessibles au public et d'engagement formel de ces entreprises comme partenaire du projet.

Cette action s'appuie sur des **promotions de 20 personnes maximum**. Elle peut être renouvelée, en fonction des résultats obtenus, une deuxième fois sur le même territoire, dans le même exercice annuel.

Cette formation vise un taux de réussite de 70 %, mesuré par le maintien d'un emploi après 6 mois.

Les porteurs de l'action

L'organisme de formation porteur de l'action est **FACE Développement**.

L'association locale responsable de la mise en œuvre du projet, sous convention avec FACE Développement, est le **Club local FACE** qui agit, par la convention d'engagement, au nom des entreprises partenaires de ce projet du fait de sa fonction de club d'entreprises.

La **Fédération Française de Football**, pouvant être représentée localement à sa demande par son district ou un club local de football, est l'organisme sous-traitant sur l'ensemble des activités de formation liées, dans le programme, au football.

FACE Développement, par le biais de son Club local, pourra faire appel, pour une partie de la formation, à des **sous-traitants locaux, organismes de formation agréés** et repérés par les partenaires comme compétents dans les contenus demandés.

Le repérage et la sélection

Le repérage des candidats sera fait dans les quartiers ciblés par les partenaires porteurs du projet. Il s'appuiera sur les partenaires locaux du service de l'emploi (PLIE, ANPE, Mission Locale), mais aussi sur des partenariats avec le secteur associatif local connaissant les territoires et leurs publics (Centres Sociaux, Clubs sportifs...).

La sélection des candidats sera effectuée par le collectif des entreprises animées par le Club local FACE, avec un représentant de la Fédération Française de Football et un représentant désigné par l'organisme financeur.